

RÉFÉRENCES

DG/JL/0229-2020

OBJET

Soutien aux commerçants : Instauration du chèque de relance

A l'attention des habitants de la Communauté de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure

Forcalquier, le 25 novembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Le Président de la République a décidé le 28 octobre dernier d'instaurer un nouveau confinement afin d'endiguer la seconde vague de la pandémie de COVID 19 qui nous frappe.

Depuis cette annonce, nous sommes, avec les maires de nos treize communes, les vice-présidents et conseillers délégués, mobilisés sans relâche pour assurer une continuité de service au public et trouver des solutions afin de vous accompagner dans cette épreuve. Les conséquences sont malheureusement lourdes et nombreuses. Pour nos soignants, nos forces de l'ordre, nos enseignants ou encore les acteurs du monde culturel et associatif. Mais aussi pour l'économie de notre pays déjà mise à mal en mars dernier. Aujourd'hui de nombreux commerçants, artisans, restaurateurs s'interrogent et s'inquiètent pour leur avenir. Conscient que cette situation exceptionnelle nous impose des décisions difficiles, il est de mon devoir de protéger les habitants du territoire face aux dangers sanitaires mais aussi face aux conséquences économiques de ces décisions.

J'ai donc décidé d'agir de façon concrète et pragmatique pour apporter dans les meilleurs délais possibles notre soutien à ces entrepreneurs qui font vivre notre territoire. Parmi ces mesures, je vous annonce la **création d'un chèque de relance #j'aimemoncommerce** à destination de tous les habitants de la Communauté de communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure. Dès lundi 7 décembre vous pourrez vous rendre dans votre mairie pour acheter ce chèque d'une valeur de 40€, que vous paierez seulement 20€, à utiliser chez les commerçants de notre territoire. Vous pourrez découvrir les explications d'utilisation au verso de ce courrier.

Il s'agit aussi d'une initiative de soutien dont l'ampleur est unique à l'échelle de notre département. C'est d'abord un gain de pouvoir d'achat pour vous dans le cadre de la préparation des fêtes de fin d'année, mais aussi un moyen de vous encourager à privilégier la consommation locale. Et enfin, il s'agit d'une bouffée d'air frais pour nos commerçants puisque grâce à ce dispositif plus de 40 000€ seront immédiatement dépensés dans leurs établissements en moins de 3 semaines.

Dans ces temps difficiles nous devons faire preuve d'entraide et soutenir nos commerçants. Je sais pouvoir compter sur votre solidarité pour venir en aide au secteur économique et aux professionnels qui font vivre notre territoire. Malgré la gravité du moment, n'oublions pas la magie de Noël. Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et compte sur votre sens des responsabilités afin de célébrer tout en prenant garde à protéger vos proches.

Avec toute ma considération,

David GEHANT,
Président

